



CAP MENUISIER FABRICANT DE MOBILIER, MENUISERIE ET AGENCEMENT

Le titulaire de ce CAP peut travailler :

- Au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.
- En atelier où il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse,
- Sur des chantiers où il est amené à installer sur site des mobiliers d'agencement et de la menuiserie extérieure.
- En corrélation avec d'autres intervenants du bâtiment ou du secteur industriel et l'ameublement.

Le titulaire du CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement participe, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de :

- Fabrication
- Logistique
- Mise en œuvre sur site

Public concerné et modalités d'accès

Public :

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus ou avoir 15 ans et sortir de 3^{ème} sans condition de diplôme.
- Possibilité d'entrer en formation dès la rentrée pour les jeunes qui auront 15 ans entre la date de la rentrée scolaire et le 31 décembre.
- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Accès :

- Dossier de préinscription en ligne.
Entretien individuel / Tests de positionnement.

Durée et organisation

Durée :

- 2 ans de formation alternée en contrat d'apprentissage.
- La durée de la formation peut être réduite à 1 an en fonction des profils des candidats et dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Organisation :

- 13 semaines de formation au CFA de septembre à juin par année de formation (435h par année), le reste s'effectue en entreprise.
- Durée modulable dans le cadre de la formation professionnelle continue en fonction du profil du candidat.
- Alternance : 1 semaine en centre de formation, 2 semaines en entreprise.

Contenu de la formation

Enseignement général :

- Français / histoire-géographie
- Mathématiques / Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Arts appliqués
- Anglais

Enseignement professionnel :

- Préparation et exploitation de l'alternance par le biais de l'étude de stage
- Technologie
- Dessin technique et lecture de plans
- Travaux pratiques :
 - Fabrication d'ouvrages de mobilier, menuiserie ou agencement
 - Pose de mobiliers d'agencement intérieur

CFA MFR LE CLOS DES BAZ

Objectifs de la formation

Être capable de :

- Exercer des activités au sein d'entreprises des secteurs de la menuiserie, de l'agencement et de la production de mobiliers.
- Réaliser des ouvrages : mobiliers, habillages.
Réaliser des produits en bois et matériaux dérivés : portes, fenêtres, volets, parquets, lambris.

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques et techniques :

- Atelier menuiserie, salles de classe, salle informatique, labo de sciences.

Equipe pédagogique :

- La formation sera animée par deux formateurs en menuiserie, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

Méthodes pédagogiques :

- La MFR propose une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « *de l'action et de la motivation* » et à l'école, le temps « *de la mise en commun et de la réflexion* » : **l'alternance.**



Modalités d'évaluation

- Pour l'ensemble des épreuves, les apprentis seront évalués en CCF (Contrôle continu en cours de formation).
- Les stagiaires de la formation professionnelle continue seront présentés aux épreuves ponctuelles terminales.

Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Menuisier
- BAC Pro Technicien Menuisier Agenceur en 2 ans
- BAC Pro Technicien Constructeur Bois
CAP connexe en 1 an (charpente, constructeur bois...)

Tarifs

La formation est gratuite pour les apprentis. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles.

Seuls les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association sont à la charge de l'apprenti et/ou son représentant légal.

Le coût de la formation s'élève à 14€ de l'heure pour les stagiaires de la formation professionnelle continue.

Accès

Gare de SALLANCHES à moins de 10 minutes à pied.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.



CFA MFR LE CLOS DES BAZ